

### **Liste des cultures acceptées en tant que cultures intermédiaires pièges à nitrate**

- Avoine
- Caméline
- Colza fourrager
- Fénu grec
- Féverole
- Gesse
- Lin
- Millet
- Moha
- Moutarde
- Navette
- Nyger
- Phacélie
- Pois
- Radis
- Ray grass
- Repousses d'orge
- Sainfoin
- Sarrasin
- Seigle
- Sorgho
- Tournesol
- Trèfle
- Vesce
- Toutes autres cultures qui s'avèreraient intéressantes après concertation entre l'Administration et la Profession.

Les légumineuses ne sont acceptées qu'en mélange constitué d'au maximum 50% de graines de légumineuses.